

Actualité en droit des personnes et des familles 2018-2019

3^e journée agenaise du droit :

La troisième journée agenaise du droit, dédiée au droit des personnes et de la famille, fait écho aux *Rendez-vous bordelais du droit de la famille* qui se sont tenus à Bordeaux le 15 mars 2019.

Cette rencontre est née de la volonté d'offrir aux juristes, universitaires et professionnels du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne, l'occasion de se retrouver chaque année afin d'échanger sur des questions d'actualité en droit de la famille. La finalité de cette journée est de permettre une analyse transversale des questions d'actualité, qui animent le droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille.

Les thèmes retenus cette année, après consultation des professionnels, ont trait à la protection des personnes vulnérables et à la séparation des couples mariés et non mariés.

La journée se décompose en deux types d'interventions : des revues d'actualité présentant les principales évolutions internes, européennes et internationales, tant législatives que jurisprudentielles dans ces deux domaines ; des focus sur les difficultés pratiques, présentes ou prévisibles, en lien avec l'actualité législative et jurisprudentielle.

La troisième journée agenaise du droit invite à réfléchir aux évolutions rapides d'une branche du droit marquée par un double mouvement de contractualisation et de déjudiciarisation.

Entrée libre

sous réserve des places disponibles

Formation professionnelle permanente

- * 90 € TTC (75 € TTC pour les praticiens ayant moins de cinq ans d'exercice)
- * sur demande à l'inscription, délivrance d'une attestation de présence : 7 heures validées
- * université de Bordeaux : n° de déclaration d'existence : 72 33 093 41 33 – Siret 130 018 351 00010 – APE : 8542Z
- * chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Bordeaux, à expédier : Université de Bordeaux, CERFAPS, 16 avenue Léon Duguit, CS 50057, 33608 Pessac cedex



CERFAPS
Centre européen de recherches
en droit des familles, des assurances,
des personnes et de la santé

université
de BORDEAUX



Inscription obligatoire avant le 12 novembre 2019 :
cerfap@u-bordeaux.fr

Actualité en droit des personnes et des familles 2018-2019

15 novembre 2019 > 9h-17h30

2 quai de Dunkerque, Agen (47) – Campus du Pin, amphi 400

3^e journée agenaise du droit



Organisée par le CERFAPS
de l'université de Bordeaux

Direction scientifique : Emmanuelle
Burgaud & Bertrand Maumont (CERFAPS),
Laurence Boutitie (barreau d'Agen)

Institut droit et
économie - Agen

université
de BORDEAUX

Matinée

9h **Allocution d'ouverture**
Yann Delbrel, professeur, université de Bordeaux, IS CJ, directeur de l'Institut droit et économie d'Ag en, avocat au barreau d'Ag en

9h10 **Propos introductifs**
Bertrand Maumont, maître de conférences, université de Bordeaux, CERFAPS

La protection des personnes vulnérables

Sous la présidence d'Emmanuelle Burgaud, maître de conférences (HDR), université de Bordeaux, CERFAPS

9h15 **La protection des majeurs**
*** Revue d'actualité**
Jean-Marie Plazy, professeur, université de Bordeaux, IRDAP
*** La protection de la personne du majeur protégé après la réforme du 23 mars 2019**
Fanny Courtin Maisy, juriste, union départementale des associations familiales Lot-et-Garonne (UDAF 47)
*** La gestion des biens des majeurs protégés après la réforme du 23 mars 2019**
Jean-Marie Plazy, professeur, université de Bordeaux, IRDAP

10h45 **Pause**

11h **La protection des mineurs**
*** Revue d'actualité civile du droit des mineurs**
Adeline Gouttenoire, professeure, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et de l'Institut des mineurs, présidente de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Gironde
*** Intérêt de l'enfant et déjudiciarisation du droit des couples**
Adeline Gouttenoire, professeure, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et de l'Institut des mineurs, présidente de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Gironde
*** L'exécution des décisions relatives aux modalités d'exercice de l'autorité parentale**
Laurence Boutitie, avocate, barreau d'Ag en
*** La fixation de la résidence de l'enfant**
Stéphanie Zeidenberg, maître de conférences (HDR), université de Bordeaux, CERFAPS

12h30 **Déjeuner**

Après-midi

La séparation des couples mariés et non mariés

Sous la présidence de Louis Vivier, bâtonnier, ou son délégataire, barreau d'Ag en

14h **Revue d'actualité**
Jean Sagot-Duvaurox, maître de conférences (HDR), université de Bordeaux, CRDEI, & Bertrand Maumont, maître de conférences, université de Bordeaux, CERFAPS

15h **Les conséquences pécuniaires de la séparation**
*** La contribution des concubins aux charges du ménage : retour sur l'existence d'une obligation**
Amélie Gogos-Gintrand, maître de conférences, université de Bordeaux, CERFAPS
*** La prestation compensatoire ou les ambiguïtés de la disparité compensée**
Bertrand Maumont, maître de conférences, université de Bordeaux, CERFAPS

16h **Comment anticiper les difficultés liquidatives ?**
*** En amont de la séparation : l'aménagement conventionnel des contrats organisant l'union**
Jérôme Roux, notaire à Ag en
*** Durant la procédure de divorce : les accords sur la liquidation et le partage**
Yves Tandonnet, avocat, barreau d'Ag en
*** Au moment du divorce : les pouvoirs liquidatifs du juge du divorce**
Élise Mora, magistrate, vice-présidente coordonnatrice du service des affaires familiales, tribunal de grande instance d'Ag en

17h30 **Propos conclusifs**
Adeline Gouttenoire, professeure, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et de l'Institut des mineurs, présidente de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Gironde